



Numéro de l'acte	2023-60-MEDJD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-60

CULTURE : ORGANISATION DE PLUSIEURS ANIMATIONS AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE FAVORISANT LA RELATION PARENT-ENFANT A LA MEDIATHEQUE

RAPPORTEUR :

Madame Stéphanie BODDAERT

Adjointe au Maire, Culture – Transition écologique

Le conseil municipal,

Considérant que la médiathèque municipale organise, dans le cadre de l'année de la Petite Enfance, plusieurs animations autour de la parentalité pour favoriser le lien parent-enfant : un atelier présenté par Anne Vasseur pour un montant de 250 euros, un atelier de portage animé par Danse Création pour un montant de 198,85 €, un atelier « voyage sonore » animé par Mr Wazé pour un montant de 200 € ainsi qu'un atelier « motricité libre » présenté par Fanny Bassez pour un montant de 120 €.

Considérant que l'accès à l'activité est libre et gratuit.

Considérant la possibilité d'une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Considérant qu'aucun motif ne s'oppose à cette demande,

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE de permettre l'organisation de ces animations ;

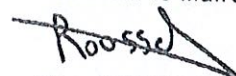
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur Le Maire a demandé une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	28
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 1.4.AVR.2023 et publication ou
notification le 1.4.AVR.2023
Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES
Le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN







REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.